

## Bulletin d'histoire politique

# Histoire d'une commémoration : la mémoire de 1812 du XIX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle

Yves Tremblay



Volume 25, numéro 2, hiver 2017

La Guerre de 1812 entre histoire, mémoire et perspectives

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1038792ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1038792ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique

VLB éditeur

### ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Tremblay, Y. (2017). Histoire d'une commémoration : la mémoire de 1812 du XIX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle. *Bulletin d'histoire politique*, 25(2), 36–62.

<https://doi.org/10.7202/1038792ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique et VLB Éditeur, 2017

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

## Histoire d'une commémoration : la mémoire de 1812 du XIX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle\*

YVES TREMBLAY

*Historien, ministère de la Défense nationale, Ottawa*

La commémoration est un objet complexe. Un aspect sur lequel je voudrais insister dans cet article<sup>1</sup> est la question de l'intention. Elle se concrétise de multiples manières, qui peuvent avoir à faire avec le style des promoteurs, qui peuvent être de la propagande, mais qui nécessairement dépendent des circonstances et des moyens. La récente commémoration de la Guerre de 1812 fournit un cas d'espèce, car si appuyée qu'elle fut, l'intention conservatrice n'était pourtant pas un effort sans précédent. Je me propose ici de ramener le lecteur au temps d'un effort intense de la commémoration de 1812 au XIX<sup>e</sup> siècle, sans chercher l'exhaustivité, et de lier ce premier grand moment à celui des années 2012-2014.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, quelques remarques générales sur la vogue commémorative que nous vivons depuis quelques décennies seront utiles. Dans sa problématisation des lieux de mémoire en France, Pierre Nora écrivait en 1984 que « [l]es lieux de mémoire naissent et vivent du sentiment qu'il n'y a pas de mémoire spontanée, qu'il faut créer des archives, qu'il faut maintenir des anniversaires, organiser des célébrations, prononcer des éloges funèbres, noter des actes, parce que ces opérations ne sont pas naturelles<sup>2</sup>. » Toutes opérations qui supposent un motif, une intention, mais pas forcément une intention politique. Il situait à peu près la multiplication primitive des lieux de mémoire entre la Révolution française et 1880<sup>3</sup>. L'organisation de commémorations, quelques formes qu'elles aient, dépend donc pour Nora d'un substrat informationnel, en l'occurrence l'existence d'archives dont il faut assurer la conservation<sup>4</sup>. Enfin, il termine l'édition monumentale des 5000 pages de lieux de mémoire français par un article sur l'entrée dans l'ère de la commémoration,

---

\* Cet article scientifique a été évalué par deux experts anonymes externes, que le Comité de rédaction tient à remercier.

dans les années 1970-1990, pour cause d'angoisse de la perte de mémoire<sup>5</sup>. Auparavant, il était moins crucial de commémorer, car on savait l'histoire, ou on pensait qu'on la savait, mais alors que l'on s'éloigne de certains mythes fondateurs, et que l'éducation contemporaine fait moins de cas de l'histoire, certains trouvent urgence à rappeler le passé sur un mode qui tient en quelque sorte du sacré. Et tout peut être commémoré, culture démocratique impose. À cet égard, Nora note que le mouvement vient souvent de la base, avec tout un réseau de bénévoles nombreux et dévoués<sup>6</sup>. La plupart du temps, l'intention ne relèverait donc pas d'un foyer central, mais émanerait de foyers locaux. Assurément, les initiatives locales jouent un rôle. Les gouvernements saisissent la balle au bond, de sorte que les commémorations se multiplient, à toutes sortes d'échelles. Ajoutons qu'il y aura toujours des politiques qui comprennent vite.

On commémore des anniversaires – un centième, certes, mais pas un quatre-vingt-dix-neuvième, il va sans dire. On le fait avec les moyens de l'époque; on twitte à l'ère des twittes, on agissait autrement auparavant. La technique compte. Il y a ici quelque chose d'analogue à une remarque que faisait Walter Benjamin sur la coïncidence entre l'avènement de la photographie et la montée du socialisme<sup>7</sup>. Dans le processus, l'aura de l'objet décline, mais il peut dorénavant être «apprécié» dans la «distraction» par les «masses» sans nécessiter trop d'effort<sup>8</sup>. Une réceptivité «distraite» éloigne d'une sorte de piété religieuse, mais rapproche du conformisme politique ou social, avec cependant l'avantage que l'objet reproductible est socialement plus neutre: «il n'y a, comme autrefois devant l'image pieuse, ni connaisseur ni Béoïen<sup>9</sup>».

La photographie n'est pas la seule technique révolutionnaire du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle; c'est également vrai des procédés de fabrication dans le papier et l'imprimerie, donc les affiches, dans la presse quotidienne et autres produits en papier utilisés à grande échelle, ainsi que dans la fabrication d'objets en métal, n'importe lesquels objets. Nous intéressent ici les supports matériels que l'on peut employer aux commémorations: les journaux, les revues et les affiches bien sûr, mais aussi les timbres et les calendriers illustrés, et pour ce qui concerne les objets en métal, les médailles. Tous ces objets deviennent faciles à fabriquer et peu coûteux avant le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Pour prendre un seul cas, les médailles étaient frappées à partir de matrices d'acier gravées à la main jusqu'aux années 1830. Le procédé moderne est chronologiquement contemporain de l'extension de la Révolution industrielle de l'Angleterre à l'Europe continentale, puisque Boulton et Watt inventèrent une presse à vapeur fin 1791, machine adoptée par la Royal Mint britannique en 1805. Elle est réinventée entre 1817 et 1830, lorsque les guerres de l'Empire cessent et que les inventions anglaises sont copiées et perfectionnées sur le continent, par l'ingénieur allemand Uhlhorn, puis à nouveau perfectionnée en France et en Angleterre

en 1839. Finalement apparaît le standard dans l'industrie de la frappe avec la machine de Thonneller de 1844, mise en service à la Monnaie de Paris l'année suivante<sup>10</sup>.

La technique démocratise, si l'on peut dire, mais il ne s'agit pas que de possibilités techniques. C'est moins le socialisme, qui préoccupait Benjamin, qui compte ici, qu'un public élargi, un public qu'il s'agit de séduire. Par exemple, les vétérans, leurs familles et ceux qui leurs sont sympathiques formaient un sous-public relativement nombreux, d'autant important que le suffrage était encore limité aux hommes et reste censitaire. Les ex-militaires se qualifiaient souvent comme électeurs, plusieurs étaient élus, et ce n'est pas s'avancer trop loin que de dire qu'ils constituaient déjà dans le deuxième quart du XIX<sup>e</sup> siècle une clientèle électorale de choix. Ils sont généralement alphabétisés, savent formuler des requêtes à l'autorité par écrit et s'organiser en groupe discipliné pour obtenir satisfaction. Plus généralement, il y a un changement de sensibilité quant à la représentativité de l'acteur politique et de son action dans cette époque de révolutions et de révoltes politiques d'échelles diverses et géographiquement dispersées, de la Révolution américaine aux troubles de 1848 dans presque toute l'Europe, en passant par la Révolution française et les événements de 1837-1838 dans les Canadas.

### **La commémoration des vétérans**

En simplifiant, on peut dire que la première grande série commémorative célèbre le service des vétérans de 1812 alors que ceux-ci commencent à disparaître rapidement pour raison d'âge. Cela nous place au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

Avant les guerres de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et du début du XIX<sup>e</sup> siècle, les médailles frappées dans des métaux relativement mous avec des poinçons en métal dur, étaient les seuls moyens largement répandus de commémorer. Dans l'univers britannique, les premières médailles à finalité commémorative ont probablement été celles qui furent frappées pour célébrer la victoire sur l'Armada espagnole de 1588. À compter du règne de Charles 1<sup>er</sup> Stuart, des médailles furent données pour des actes de valeur au combat, sur terre et sur mer. Ces décorations pour l'élite à diffusion limitée ne nous intéressent pas ici. Toutefois, la médaille de Dunbar (1650) paraît singulière en ce qu'elle fut donnée aux officiers et aux hommes du rang. Comme plusieurs autres médailles frappées durant les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, elle récompensait d'abord les officiers, les plus hauts gradés en particulier, d'où le fait qu'elle était frappée en métal précieux, en or pour les généraux, en argent pour les autres officiers, ce qui donnait une valeur monétaire proportionnée aux classes visées. L'intention commémorative n'était pour ainsi dire pas pure. On ne connaît pas la quantité

frappée ni si elles furent effectivement distribuées à tous ceux qui étaient présents à Dunbar. La première médaille assurément distribuée en masse à l'ensemble de la troupe ayant participé à une guerre, à une campagne ou à une bataille fut la médaille de Waterloo, instituée par l'Ordre général du 28 juillet 1815. Elle avait tout de même un objectif limité, la seule grande bataille finale et décisive. Il faudra attendre encore trente ans avant qu'une autre médaille vise un public plus vaste, la General Service Medal de 1848<sup>11</sup>.

Tout change donc au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle: l'intention commémorative, avec les possibilités techniques. Et ce que dans les domaines français et anglais, et ailleurs. Ainsi, pour prendre un exemple dans une aire culturelle proche, Étienne François note que Goethe n'avait pas le culte des commémorations, mais qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les guides touristiques, nombreux en Allemagne en fin de siècle, font souvent état des plaques ou monuments commémoratifs. Une des études du recueil dirigé par François porte sur le culte de Napoléon, qui se répand auprès des vétérans allemands de la Grande Armée dans les années 1830, pour se développer considérablement au début des années 1850<sup>12</sup>.

En Europe, la fin des guerres de l'Empire est véritablement le tournant en ce sens que la commémoration, rare et réservée jusque-là, commence à prendre une tournure démocratique. Chronologiquement, ce besoin correspond aux progrès de l'imprimerie et du papier bon marché. Ainsi de l'apparition de l'édition «économique» du *Mémorial de Sainte-Hélène*: «Jusqu'à présent on n'avait pas songé à une édition économique de cet ouvrage, qui rendît son acquisition facile à toutes les classes de la société. Maintenant elle existera. Dès que la possibilité de l'exécuter telle que nous la donnons au public a été démontrée à M. de Las Cases, il a consenti avec le plus généreux empressement à notre projet<sup>13</sup> [...]». Évidemment, l'alphabétisation va de pair; rappelons-nous les pages poignantes sur l'apprentissage tardif de la lecture et de l'écriture dans les cahiers de Jean-Roch Coignet<sup>14</sup>.

Aux Canadas aussi, le souvenir de l'époque des guerres napoléoniennes est décisif. En effet, l'Ordre général du 1<sup>er</sup> juin 1847 instituant la General Service Medal de 1848 concerne, parmi d'autres, les participants survivants à certaines opérations de la Guerre de 1812-1814 en Amérique du Nord. L'histoire de cette distribution est un raccourci de l'histoire des médailles depuis le XVI<sup>e</sup> siècle britannique. Ainsi, alors que dès la fin du conflit les généraux pouvaient recevoir une «General's Officer Gold Medal», à laquelle peu après est ajoutée une «Small Army (Field Officer's) Gold Medal» pour services distingués durant certaines batailles désignées, les sous-officiers et hommes du rang étaient ignorés. Mais en 1847, le gouvernement britannique décide d'octroyer une médaille pour tous les survivants des guerres de la Révolution et de l'Empire français. On décide de

faire de même pour les survivants de la Guerre de 1812, du moins ceux qui participèrent aux engagements majeurs de Détroit (août 1812), Château-guay (septembre 1813) et Crysler's Farm (octobre 1813). En 1848, les membres de la Royal Navy et les Royal Marines peuvent aussi recevoir cette décoration pour une série de neuf engagements précis. Cette première médaille militaire moderne pour une guerre « canadienne » est donc un croisement entre une médaille de campagne et une médaille pour valeur<sup>15</sup>.

Il fallait demander la médaille, et 911 vétérans « canadiens » le firent. Le tableau des récipiendaires révèle une ou deux choses significatives, dont la diversité géographique des récipiendaires: obtiennent une médaille 291 miliciens du Haut-Canada, 260 du Bas-Canada, 119 « Indiens » et 241 réguliers britanniques<sup>16</sup>. Étant donné la date tardive de l'émission, et l'obligation de demander, on ne s'étonnera pas du petit nombre de récipiendaires. L'autre chose est l'apport amérindien, ce qui pourrait paraître surprenant à nos esprits habitués à considérer que les gouvernements furent toujours peu enclins à reconnaître les contributions des peuples amérindiens. L'ordre général canadien régulant la distribution de la médaille en Canada-Uni est daté du 25 août 1847. Il a été repris par les journaux de l'époque. Les bureaux des adjudants-généraux<sup>17</sup> reçoivent à compter de septembre 1847 les lettres des demandeurs. Du moins c'est la chronologie que l'on peut déduire de la correspondance reçue par les adjudants-généraux du Canada-Uni. Par exemple, Thomas Verchères de Boucherville, lieutenant-colonel du 1<sup>er</sup> Bataillon de Milice de Chambly, écrit au lieutenant-colonel Taché, adjudant-général adjoint, le 16 septembre 1847 que « that it is an imperative duty to my family and self humbly to claim one of the honorable testimonia which it has most graciously pleased her Majesty to bestow on her faithfull Canadian subjects for services rendered during the war with the United States in 1812.13.14 ». Boucherville, francophone qui écrit en anglais à un autre francophone, ce qui n'est généralement pas le cas dans cette collection de correspondance, y demande la médaille pour service rendu lors du siège de Détroit en août 1812, durant lequel « the undaunted Major General Brock, who with a handfull of regulars, Militia and aborigenes compelled Governor Hull of the United States to surrender<sup>18</sup> ».

Si la distribution des médailles, j'y viens, suscite de l'enthousiasme chez les récipiendaires et leurs commanditaires, officiers de la milice sédentaire pour la plupart, les politiciens locaux ne semblent pas y avoir attaché beaucoup d'importance lors des débats à la Chambre d'assemblée du Canada-Uni, même si certains officiers de milice sont députés ou proches de députés. L'index des débats reconstitués ne réfère à aucune intervention d'un député en 1847 et à seulement trois en 1848 sur un sujet touchant la Guerre de 1812. Il s'agit du dépôt d'une pétition, et de relances



Au revers de ce photo-certificat, on peut lire ceci : « Chief "Oshawana", "Tecumseh" chief warrior at the battle of the River Thames [décembre 1813?]. "Oshawana" is dressed in a suit presented to him by Missionary "Jamieson", and wears all the different medals.

Has bands wampuns, and other silver trinkets presented to him by British and French Governments. This photograph was taken from an old Daguerreotype, which was taken by order of Lord Herschell in 1836 [sic]. » (BAC, MIKAN n° 358509, item 1)

à la chambre concernant cette pétition, en provenance de J. Pacaud de Trois-Rivières, donc avant l'institution de la médaille. La pétition sert à rappeler aux parlementaires la question des pensions demandées pour «some forty voyageurs and boatmen, who, in the late war with the United States, rendered good service to this country<sup>19</sup>».

Ce Pacaud écrit souvent en faveur de vétérans de 1812. Il est certain que des réseaux de demandeurs existaient, ce qu'une analyse détaillée de la correspondance reliée aux demandes et à la distribution révélerait, tâche impossible à réaliser dans le cadre de cet article. Quelques exemples suffiront pour en donner une idée. Le 1<sup>er</sup> octobre 1847, un secrétaire anonyme anglophone demande la médaille pour Détroit au nom des soldats John Baptiste Bruneau et Pierre La Rose de la milice du Haut-Canada, les deux hommes apposant la marque «X», par conséquent deux analphabètes<sup>20</sup>. La demande du soldat John Stoner est faite par le lieutenant-colonel de la



milice où il réside en 1847, afin, dit l'officier, « to obtain a medal as a memorial of his Services<sup>21</sup> ». Jacques Viger, lui-même capitaine des Voltigeurs canadiens sous Salaberry en 1813, appuie les demandes de Pierre Piché et Antoine Bélinge<sup>22</sup>. Ironiquement, Viger, qui a participé à la bataille de Sackets Harbor en mai 1813 et qui a laissé un bref mais détaillé journal de campagne<sup>23</sup>, n'était pas éligible. En effet, il est difficile de comprendre la décision des autorités britanniques de restreindre la distribution à ceux ayant participé à certains événements circonscrits dans l'espace et dans le temps, excluant du coup Sackets Harbor mais aussi les combats plus connus de Lundy's Lane et Queenston Heights. Ainsi, la demande de E.J. Pacaud au nom de Jacques Villeneuve « pour avoir assisté à la Bataille de Sackets Harbour en 1814 [sic pour 1813] » est-elle jugée inadmissible dès réception, le secrétaire de l'adjutant (qui répond aux initiales de P.L.M.D.) écrivant au revers de la lettre que « les engagements donnant droit à la médaille sont Détroit, Châteauguay, et Crysler's Farm seulement<sup>24</sup> ». Mieux, nul autre que William Lyon Mackenzie, le rebelle haut-canadien de 1837, amnistié par la loi de 1849, élu au parlement du Canada-Uni en 1851 et lieutenant-colonel de la milice sédentaire, écrit à l'adjutant-général du Canada-Ouest en 1854 au nom de l'un de ses commettants qui participa aux batailles de Stoney Creek, Fort Niagara, Buffalo, Chippawa et Lundy's Lane, donc sans pouvoir se qualifier pour la médaille, ce qui avait aussi pour conséquence de traiter la « majorité [des vétérans] très incorrectement<sup>25</sup> ». L'incompréhension sera durable<sup>26</sup>.

Revenons à Bélinge et Piché. Si Bélinge signe d'une marque, Piché emploie une magnifique écriture de grosses lettres rondes pour signer « votre très humble Serviteur Pierre Piché Instituteur<sup>27</sup> ». La distribution semble avoir pris environ deux ans après les premières demandes si l'on se fie à l'accusé de réception de la médaille de Bélinge<sup>28</sup>, à une lettre de Boucherville<sup>29</sup> et à une autre de A.C. Taschereau à de Salaberry. Cette dernière est intéressante parce que Taschereau, qui tutoie de Salaberry, est lui-même lieutenant-colonel de milice et a procédé à une distribution collective des médailles qu'il a reçues en septembre ou octobre 1850<sup>30</sup>. Il semble donc que le chef de la milice d'une paroisse profite de cette distribution pour personnellement reconnaître les vétérans médaillés de 1812, geste qui peut être interprété autant comme une marque de respect que comme un exercice d'entretien de la clientèle.

D'ailleurs, en 1849, 1850, 1851, 1852 et même 1853, les adjudants-généraux reçoivent encore des demandes, preuve que l'information sur les médailles n'atteignait pas tout le monde rapidement. De nouveaux avis référant à l'ordre général de 1847 semblent avoir été publiés dans les journaux et affichés publiquement<sup>31</sup>. La distribution à plus de trente-cinq ans de distance conduit assez naturellement à la demande d'héritiers au nom



d'un vétéran décédé, ce qui ne pouvait se faire. Ainsi firent pourtant les héritiers de François Laurent dans une lettre du 11 avril 1850, se référant à « l'Avis du 18 mars publié dans certains Journaux<sup>32</sup> ». On voit ici que dans l'esprit de certaines personnes, il ne s'agit plus uniquement d'un honneur personnel, mais d'un honneur familial (Boucherville) ou en mémoire d'un vétéran honorable (Laurent).

Évidemment, toutes ces demandes de médaille pouvaient aiguïser l'appétit pour des requêtes plus substantielles. On retrouve d'ailleurs plusieurs demandes de pension pour vétérans dans la série de correspondances citée. Les pensions sortent du cadre de cet article, mais je pense que l'on admettra qu'elle constitue aussi une forme de reconnaissance. C'est ainsi que W. Sharp conçoit la chose :

Je prends la liberté de vous adresser quelques mots pour vous prier très respectueusement de vouloir bien m'informer s'il est alloué quelque chose aux vieux militaires de 1812. J'ai reçu seulement une médaille d'honneur, dont je vous suis infiniment reconnaissant, sachant que c'est par votre entremise que je l'ai obtenue. Comme vous vous êtes toujours montré bien disposé à mon égard, j'ai la bonne espérance que vous aurez la bonté de vous intéresser à mon sort et de travailler à me faire avoir ce qui pourrait être destiné à récompenser un ancien sergent de la milice canadienne, qui a courageusement combattu à la bataille de Châteauguay & dans d'autres combats, & qui porte encore sur son cou les cicatrices des postes [sic] que les ennemis tiraient contre nous. Je ne suis pas dans l'aisance et je souffre beaucoup des infirmités qui proviennent des misères endurées dans cette campagne<sup>33</sup>.

S'il fallait le rappeler, la reconnaissance et la mémoire sont quelque chose de relatif quand entrent aussi en ligne de compte des souffrances ou une vie qui reste difficile<sup>34</sup>. Du reste, c'est le point déterminant, le geste tardif que fut la distribution de cette médaille plus de trente années après les faits est indicatif de l'entrée dans l'ère commémorative; il y a conjonction vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle de moyens techniques et d'une intention démocratisée de commémorer, au Canada comme ailleurs.

En littérature, il y a aussi une mutation qui s'opère au temps des révolutions de 1848 et des deux décennies qui suivent. Alphonse de Lamartine, acteur de premier plan de 1848 et auteur d'une histoire de cette révolution publiée dès 1849, et Victor Hugo, dont *Les misérables* paraissent en 1862, y participent en écrivant pour le grand public, produisant en quelque sorte une légende dont le héros n'est plus l'individu mais le peuple. Et que dire de Balzac, dont *Le Médecin de campagne* est publié dès 1833, où il met en scène un vétéran vieilli qui raconte sa campagne de Russie bien après les faits (le roman est situé en 1829), dans un chapitre significativement intitulé « Le Napoléon du peuple »; ou encore de Michelet, qui commence à publier sa grande *Histoire de France* en 1833 et son *Histoire de la Révolution française* en 1847. À peu près synchronie avec le Canada français, même si la tonalité est plus conservatrice outre-Atlantique: F.-X. Garneau commence

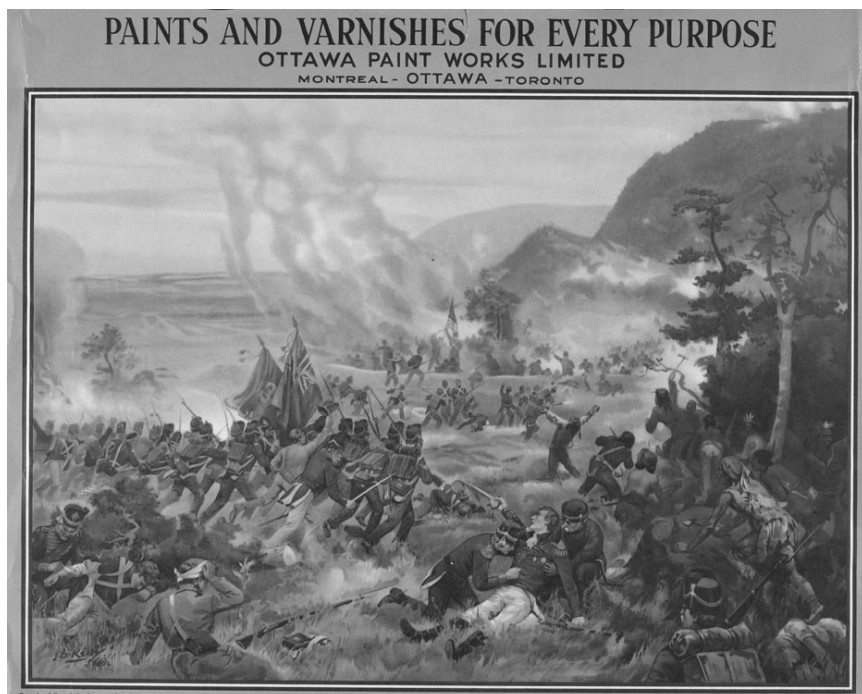
à publier sa grande histoire du Canada en 1845 et Philippe Aubert de Gaspé son roman *Les Anciens Canadiens* en 1863.

C'est aussi à cette époque que l'on voit apparaître de grandes représentations picturales mettant en scène des militaires du rang, pas que les militaires du rang ne fussent jamais représentés, mais il n'avait pas une existence visuelle autonome, ou très peu. Pour en rester avec l'épopée napoléonienne et prendre des exemples connus, l'on constate qu'une évolution « démocratique » s'est accomplie déjà pleinement dans l'œuvre d'Horace Vernet, un élève de Antoine-Jean Gros. Dans *La bataille d'Iéna* de 1836, Vernet semble suivre cette tradition du personnage central. En fait, il nous surprend. Napoléon y passe en revue ses grenadiers fort bien mis, trop. Mais voilà que, à l'étonnement de l'empereur et des officiers d'ordonnance, un grenadier soulève son bonnet de poil comme pour interpeller l'empereur ! Vernet complète son évolution dans la mise en scène d'une barricade en 1848 : ici, c'est le drapeau rouge qui a pris la place centrale du héros, les divers personnages, tous de taille plus réduite que le grand corse d'antan, ne sont pas identifiables et jouent un rôle purement symbolique, celui du peuple en révolte.

Généralement rien d'aussi suggestif dans la peinture anglaise et canadienne de la Guerre de 1812 canado-américaine, où les figurations classiques, portraits, scènes de batailles navales et aquarelles d'ingénieur dominent. Le héros est ici le général britannique Brock, de loin le sujet le plus représenté.

Il est difficile de lier l'évolution générale à une représentation picturale bon marché de 1812 au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Il devient alors possible d'imprimer des images en couleur d'assez bonne qualité à coût modique dans le troisième quart du siècle. Les procédés de chromolithographie (le mot lithographie apparaît en allemand en 1796, en français en 1817) sont industrialisés à partir des années 1830, le pas décisif pour la diffusion étant accompli lorsque l'on remplace les pierres lithographiques par des plaques de métal, un progrès lié à l'apparition de la photographie et qui aboutit vers 1870 (le diminutif « chromo » apparaît en anglais dans les années 1850 et en français en 1872). Benjamin aurait pu insister sur le chromo, même si ce procédé reste un procédé en reste un de gravure basé sur le travail d'un artiste, mais qui devient maintenant reproductible par centaines de milliers<sup>35</sup>. Et c'est en effet au tournant du XX<sup>e</sup> siècle que l'on rencontre l'illustration de 1812 qui reste à ce jour l'une des plus diffusées, celle de John D. Kelly. Sa représentation de la mort de Sir Isaac Brock lors de la Bataille de Queenston Heights est intéressante. Brock y est dessiné non pas au centre, mais au bas, en petit, dans une pose qui rappelle la toile de Benjamin West sur la mort de Wolfe (1770).

Cependant, contrairement à ce qu'on trouve chez West, les personnages amérindiens de Kelly sont périphériques, alors que les troupes de



John David Kelly (1862-1958), « The Battle of Queenston Heights, 13 October 1812 », gravure couleur de 1896 dont il existe plusieurs versions, ici le cadrage le plus large (BAC, no Mikán 2837457).

ligne britannique (Habits rouges) et les troupes provinciales canadiennes (en gris) sont plus centrales. L'alliance Britanniques-Canadiens-Amérindiens n'a de toute évidence pas atteint chez cet artiste le niveau « multiculturel » de West, si l'on peut dire, ni celui des Conservateurs de 2012 (j'y reviens). L'illustration de Kelley est par exemple reprise par Mark Zuehlke dans son histoire de la Guerre de 1812<sup>36</sup>. Est-ce pousser trop loin l'interprétation que de dire que cette gravure réalise consciemment un art plus « démocratiquement vrai » en donnant aux simples soldats autant de présence? Indéniablement, il s'agit d'une bataille qui fait des blessés et des morts, et pas seulement Sir Isaac Brock. Surtout, c'est une image populaire, employée même pour un calendrier publicitaire. L'évolution est complète: non seulement le point de fixation central a changé, mais le médium aussi: la grande toile édifiante nécessairement unique ou reproduite à peu d'exemplaires, sinon par gravures qui simplifient et font généralement disparaître la couleur, a laissé la place à une image devenue aisément reproductible, et probablement gratuite pour le public, car les calendriers sont souvent une réclame payée par les commerçants.

Prenons un contre-exemple. Le seul «art» vraiment populaire de l'époque de la Guerre de 1812 est la musique, en particulier la chanson. Elle divertit et est souvent un véhicule de mémoire. Rien de neuf évidemment; Homère usait du procédé pour conter, et commémorer, la grande épopée de son temps. Plus près de nous, on sait l'immense succès de *Malbrough s'en va-t-en guerre*, déclinée sous plusieurs formes depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, et dont l'air sert souvent de mélodie à d'autres chansons similaires; l'air demeure, mais les vers sont modifiés ou un tout nouveau texte apparaît, actualisant le chant<sup>37</sup>. Pour 1812-1815, dans un autre texte de cette revue, Ilene McKenna donne des exemples de l'utilisation par la troupe de la chanson pour transmettre une tradition et lui donner la couleur du jour, par exemple, celle de la distance sociale entre troupiers et officiers. Une caractéristique de cette tradition «orale» est qu'elle est porteuse de critiques; elle a d'autres visées que la commémoration, même si accessoirement elle peut entretenir le souvenir. Mais on imagine bien comment il est facile pour les interprètes de modifier les vers d'un chant commémoratif pour en faire un morceau satirique. C'est peut-être ce qui fait que la chanson sert peu aux commémorations; l'intention de commémorer peut s'y dissoudre facilement<sup>38</sup>.

Malgré tout, quelque chose de nouveau, de plus démocratique, dépendant des moyens de diffusion de masse dont Benjamin parle, est souvent instrumentalisé par des personnages publics soucieux d'une clientèle à entretenir. Ils trouvent des moyens adaptés à leur époque afin de «fidéliser la clientèle», pour prendre un concept de marketing, ici les vétérans démobilisés, leurs proches et tous ceux qui aiment entretenir ou être entretenus de ce souvenir. Exercice de propagande sans doute, car la finalité est évidemment la fidélisation d'un groupe spécifique dont on sollicite l'appui et qui, réciproquement, dialectiquement, reçoit de l'importance du fait même d'avoir été l'objet de l'attention commémorative du pouvoir. La question de savoir si c'est la reine Victoria, les Communes britanniques, le War Office, les politiciens du Canada-Uni ou les élites reste ouverte, même si l'on peut être certain que chacun en profite. Du reste, les dossiers d'où proviennent les lettres citées plus haut contiennent une correspondance de solliciteurs et de donneurs d'emplois et de positions sociales (officiers de milice) impossible à ne pas remarquer.

### **Des vétérans aux monuments**

En dehors de la distribution des médailles, il y eut un effort pour rappeler la Guerre de 1812 par la construction de monuments. Étant donné l'état de la recherche, il est assez difficile de repérer les tentatives antérieures au tournant du XX<sup>e</sup> siècle. Sans surprise, Brock devint rapidement l'objet d'un culte du héros avec l'érection d'un premier monument en 1824<sup>39</sup>.

Mais pour en rester avec la commémoration plus démocratique, on trouve une correspondance en provenance du Canada-Ouest et datant du début de 1854 à l'effet de réunir des souscriptions pour ériger un monument commémorant toute la Guerre de 1812. Ce projet ne semble pas avoir eu de suite<sup>40</sup>. Peu importe l'échec de cette tentative, ce qui paraît ici significatif, c'est que l'intention devient moins la célébration d'un héros individuel que la fixation pour l'éternité du souvenir du sacrifice de tous les participants.

L'approche du centenaire est évidemment une bonne occasion. Le projet de 1854 venait du Canada-Ouest; l'érection de monuments restera un fait ontarien après 1867. Quelques exemples suffiront ici. Il faut attendre un demi-siècle avant les initiatives qui comptent, en l'occurrence le monument de 1895 rappelant la bataille de Crysler's Farm, érigé avec des fonds du gouvernement canadien. L'inauguration se fit en présence d'officiels et de nonagénaires qui avaient assisté enfant au combat, dont l'un des fils du propriétaire de la ferme en 1813<sup>41</sup>. On sait que la Guerre de Sécession aux États-Unis et la Guerre de 1870 en France avaient donné lieu à l'érection de monuments aux morts. Cette mode atteignait maintenant le Canada. Le centième anniversaire de Crysler's Farm fut dignement souligné, et en grand, en août 1913, des unités de milice y participant<sup>42</sup>. Même s'il a fallu à nouveau la collaboration de l'État fédéral, autorisant le défilé de miliciens dans l'uniforme de parade traditionnel, l'initiative des célébrations semble revenir à des organisations volontaires ontariennes, dont la plus active était la Lundy's Lane Historical Association<sup>43</sup>. On se trouve ici dans le cas de figure théorisé par Pierre Nora.

Interrompu par la Grande Guerre, l'effort commémoratif se poursuit dans les années 1920 par l'érection de nouveaux monuments: Cook's Mills et Chippawa en 1923, Lundy's Lane en 1925 et Fort George (péninsule du Niagara) en 1926, endroits où l'activisme de la société Lundy's Lane fut déterminante. À ces occasions, la Commission des parcs nationaux fut sollicitée. Nul doute qu'il y avait derrière ces initiatives un lobby bien organisé ouvrant les bonnes portes, localement, mais à Ottawa également. À cet égard, il faut remarquer le nom du brigadier-général Cruikshank sur l'affiche de la Lundy's Lane Historical Society invitant à l'inauguration du monument de Cook's Mills. Avant d'être le premier président de la Commission des monuments historiques du Canada en 1919, Cruikshank avait été le premier archiviste militaire aux Archives nationales du Canada en 1908 et le premier directeur du Service historique de la Défense nationale en 1917. Il était aussi membre de la Société royale du Canada (depuis 1905) et de l'Ontario Historical Society. On conçoit facilement l'importance stratégique d'un pareil personnage pour une organisation à finalité commémorative. Cela rappelle ce que théorisait Pierre Nora sur le substrat informationnel.



THE UNVEILING AND DEDICATION



OF AN

HISTORICAL MEMORIAL

ON THE

Battlefield

of

COOK'S MILLS

WILL TAKE PLACE ON WEDNESDAY

JULY 25 1923

At 3:00 p. m. [Daylight saving time] under the auspices of the Lundy's Lane Historical Society in co-operation with the citizens of the City of Welland and Crowland, at the request of the Historic Sites and Monuments Board, Ottawa

Addresses will be delivered by:

BRIG.-GEN. CRUIKSHANK, Ottawa  
 DR. J. H. COYNE, M. A., of St. Thomas  
 J. B. HARKIN, Esq., Commissioner of Canadian National Parks, Ottawa  
 W. M. GERMAN, Esq., M. P., Welland  
 LOUIS BLAKE DUFF, Esq., Welland  
 COL. J. E. COHOE, Welland  
 J. W. MARSHALL, Esq., Inspector of Schools, Welland, and others  
 REV. ARCHDEACON PERRY, of Welland, will offer the dedicatory prayer

THE IMPERIAL ORDER OF THE DAUGHTERS OF THE EMPIRE will also take part in the ceremonies, and prominent military and municipal representatives have been invited.

The Welland Naval Brigade Band will be in attendance

All patriotic citizens are cordially invited to attend this interesting historical ceremony

Lundy's Lane Historical Society

J. C. MORDEN, Sec.-Treas.

R. W. GEARY, President

Affiche annonçant la cérémonie d'inauguration d'un monument près de Cook's Mills, 1923. (Archives de l'Ontario, F 1137, MU 1747)

Au reste, déjà, les commémorations et les monuments aux morts de 1914-1919 ont capté l'intérêt mémoriel, tout comme la Crise de 1929, tarissant le financement des organismes culturels fédéraux et restreignant les budgets des unités de milices, et enfin la Seconde Guerre mondiale, celle-ci avec à sa conclusion le début d'autres commémorations. C'est à partir de là que 1812-1814 sombre dans l'oubli, oubli somme toute assez récent.

Il faut dire aussi que, entre la distribution de la médaille de 1848 et nos jours, il y a peu sinon pas de commémoration de 1812 au Québec. Mémoire dégradée chez les francophones? Une hypothèse plus scientifique serait que, et c'est vrai pour l'expérience de 1812 et pour l'expérience militaire canadienne jusqu'en 1914, que l'après 1814-1815 marque un creux dans l'expérience militaire canadienne-française: c'en est fini des espoirs de carrières militaires, comme l'a montré Roch Legault<sup>44</sup>. Moins d'organisations régimentaires peuvent donc répondre présentes au Québec lorsqu'une commémoration est organisée.

Les vétérans sont morts, leur souvenir est fixé dans la pierre. Mais l'oubli guette.

### **Le programme commémoratif du bicentenaire: mémoire et politique**

L'oubli dans lequel cette guerre est tombée n'en rend que plus étonnante l'activité commémorative qui frappe les Canadiens en 2012, à moins que ce soit justement l'oubli qui en incite certains à rappeler à la communauté cet événement ancien. Dans quelles intentions? Il faudrait être naïf pour n'en appeler qu'au «devoir de mémoire».

D'où vient donc cet engouement soudain, presque incompréhensible dans un pays où l'on ne se souvient au plus qu'une fois l'an, le 11 novembre, et essentiellement des morts de 39-45? Pour ma part, j'ai constaté que le ministère de la Défense n'y fut associé qu'après la décision prise de commémorer 1812-1814, et encore, seulement pour fournir de l'assistance technique. L'on sait aussi que l'historien Donald E. Graves, cité dans nos notes, fut l'un de ceux qui prirent l'initiative de proposer, et de faire pression sur le gouvernement du Canada, pour que l'on célèbre le bicentenaire de la Guerre de 1812. On trouve dans son livre de 1999 sur la bataille de Crysler's Farm une remarque à propos de l'absence de perpétuation des unités «quasi régulières» (Canadian Regiment of Fencibles Infantry, Voltigeurs canadiens et Fraser's Provincial Light Dragoons) ayant combattu à Crysler's Farm ou à Châteauguay en 1813, remarque qui n'est pas sans intérêt, à savoir que l'institution militaire, généralement pointilleuse sur la généalogie des unités, a commis ici une idiotie («idiotic fiat») dans les années 1960 en ne considérant pas les événements avant 1855 comme relevant de l'histoire militaire canadienne<sup>45</sup>. Dans cette affaire, Graves est aussi



parvenu à intéresser le plus puissant lobby de vétérans au Canada, la Légion canadienne<sup>46</sup>.

Il y a en quelque sorte discontinuité entre les tentatives du milieu du XIX<sup>e</sup> et les monuments du début du XX<sup>e</sup> siècle, et la débauche de manifestations commémoratives depuis 2012 qui apparaît singulière. Au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, le gouvernement participait, mais l'initiative était locale; récemment, si l'initiative vint de l'extérieur de l'État (je le pense), indéniablement c'est l'État qui rapidement a pris de manière écrasante toute la place. Ce faisant, il a infléchi le message. Donnons quelques exemples.

Productrice de petite monnaie métallique de circulation depuis 1908, la Monnaie royale canadienne est aujourd'hui surtout connue pour ses pièces de qualité numismatique en métaux fins. La Guerre de 1812 est l'une de ses plus importantes campagnes d'émission avant le début de l'émission de pièces commémoratives pour 1914-1918, qui a débuté en 2014. Si cette dernière s'explique facilement, l'ampleur de la précédente surprend. Les pièces sont vendues en divers formats pour diverses bourses, mais on peut y reconnaître dix thèmes: une reproduction de la médaille de la paix de George III (que les Amérindiens recevaient, comme on peut le voir sur l'une des photos précédentes), quatre batailles (les Hauteurs de Queenston, Lundy's Lane, Crysler's Farm et Châteauguay), quatre personnages emblématiques (Isaac Brock, Michel Irumberry de Salaberry, Tecumseh – Amérindien certes, mais Américain! – et Laura Secord), et finalement le combat naval entre le HMS Shannon, une frégate britannique (!), et le USS Chesapeake. Aux pièces de qualité, il faut ajouter un 25 ¢ de circulation montrant à l'avert les trois personnages du dollar en argent, qui ramasse pour le plus grand nombre le thème principal de la campagne de la Monnaie (celui du gouvernement?): la Guerre de 1812 a été la « première » guerre nationale unissant Canadiens anglais, Canadiens français et Amérindien<sup>47</sup>.

Apparaît ici une forme de culte du héros, dont je n'ai rien dit et sur lequel on me permettra une parenthèse. Le lecteur québécois est sans doute plus sensible à Irumberry de Salaberry, le père de l'adjudant-général mentionné dans les correspondances plus haut. D'une certaine manière, et très tôt, l'historiographie a commémoré ce « héros », et diverses manifestations ont suivi, jusqu'à s'inscrire dans un nombre relativement élevé de toponymes le nom de Salaberry<sup>48</sup>. Mais il faut savoir que l'image du « vainqueur de Châteauguay » a connu des hauts et des bas dès le XIX<sup>e</sup> siècle<sup>49</sup>, du moins parmi les historiens canadiens-anglais. En outre, je doute que l'on puisse affirmer qu'Irumberry de Salaberry soit un personnage commémoré au Québec, et il en est ainsi depuis plusieurs décennies. Les deux statues connues, le monument de Chambly de 1881, et la statue en niche de l'Hôtel du Parlement à Québec de 1894, sont anciennes<sup>50</sup>. Par

ailleurs, il est évident qu'Irumberry de Salaberry n'est pas un personnage facile à instrumentaliser par une Société Saint-Jean-Baptiste. Sa mémoire a en quelque sorte vécu au Québec. Et il est tout aussi évident que le personnage est maintenant retenu comme représentant de la « race canadienne-française », comme Tecumseh est celui de la « race indienne » et Laura Secord celui de la « race féminine ». Il y a comme un automatisme à utiliser ce genre de figures héroïques, qui font de Salaberry, de Secord ou de Tecumseh des accessoires utiles dans un procès, pour citer à nouveau Walter Benjamin, de « réception distraite ». Et malgré la toponymie, malgré la statuaire, malgré l'historiographie, il serait exagéré de prétendre qu'il y a eu une mémoire de 1812 (ou des vagues de commémoration) au Québec comme on en trouve encore en Ontario. La dense correspondance du tournant des années 1850 citée plus haut, dense pour le Canada-Est et pour le Canada-Ouest, fut sans doute le seul et dernier moment pour lequel on peut dire qu'il témoigne d'un sentiment commémoratif fort dans les mondes francophones et anglophones du Canada. Mais je m'éloigne du sujet, qui est de comparer l'intention commémorative du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle avec celle plus récente des Conservateurs de 2012, sans chercher l'exhaustivité.

Non seulement les pièces de la Monnaie canadienne participent du culte des héros, mais encore les timbres, une invention du XIX<sup>e</sup> siècle. Si l'histoire postale canadienne commence en 1851, le timbre ne fut pas vraiment employé pour commémorer une guerre avant les lendemains de 39-45. Aussi les timbres récents sur 1812 sont un peu du neuf. Dans la notice expliquant une feuille de timbres destinée aux philatélistes mettant en vedette Michel de Salaberry et Laura Secord, la Société canadienne des postes indique ceci :

Le jeu de timbres fait partie de la série commémorative mettant en scène des personnages qui ont changé le cours de la guerre de 1812. [...] Soucieuse de rendre compte des actes courageux des deux héros tout en respectant la réalité historique, Susan Scott [la conceptrice] a consulté des spécialistes des vêtements d'époque. De Salaberry est représenté dans son uniforme des Voltigeurs à l'âge qu'il avait au moment de la bataille, et sans ses médailles étant donné qu'il ne les avait pas encore reçues. Quant à Laura Secord, elle apparaît coiffée de son célèbre bonnet, des mèches s'en échappant comme si elle arrivait de son long périple<sup>21</sup>.

Un dernier exemple suffira à illustrer la répétition du thème de convergence ethnique national canadien : le monument très en évidence sur la colline du Parlement, près de la rue Wellington, et pompeusement intitulé « Le Triomphe grâce à la diversité ». Toute ressemblance avec « Le Triomphe de la Liberté » n'est sans doute pas fortuite. Plutôt que les « héros » généralement retenus par la Monnaie royale et la Société des postes, on a ici une symbolique anonyme. Sur la plaque apposée, on lit ceci :



«Le Triomphe grâce à la diversité»,  
monument sur la colline du Parlement.

La lutte pour le Canada 1812-1815: Menée sur les fronts terrestres et maritimes, la guerre de 1812 a tracé l'avenir du Canada. Pour contrer l'invasion américaine, des personnes de différents milieux et origines se sont mobilisées: hommes et femmes; Anglais, Français et Autochtones; militaires et civils. Les personnages représentés sur ce monument reflètent la diversité de ceux et celles qui ont uni leurs forces pour défendre le territoire et assurer l'existence du Canada.

Message rassembleur digne de tous les partis politiques canadiens, tous adeptes du multiculturalisme, mais ici tourné pour servir une commémoration historique un brin inattendue, commémoration que certains n'hésiteraient pas à qualifier de militariste.

Taxer de multiculturalisme les Conservateurs est peut-être aller un peu loin, car l'idéologie est surtout associée au Parti libéral de Pierre Elliott Trudeau et de ses successeurs. Mais son emploi ici avait sans doute pour fonction de rendre plus acceptable un message un peu différent, certainement «bon-ententiste», mais où il s'agissait de mousser une fierté nationale reposant en grande partie sur les faits d'armes, chose assez surprenante en 2012, et dont on conviendra qu'elle rappelle la propagande nationaliste du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle. Le communiqué publié à l'occasion par le ministère du Patrimoine canadien est on ne peut plus explicite et vaut la peine d'être cité *in extenso*:

Érigé bien en vue sur la Colline du Parlement, le Monument de la guerre de 1812 occupe un site d'où l'on peut voir en ligne directe – créant ainsi un lien symbolique – le Monument commémoratif de guerre du Canada, la Tombe du Soldat inconnu et le Monument aux Valeureux, des œuvres qui soulignent toutes de grands conflits dans l'histoire du Canada. Ce monument est un hommage national et vibrant à l'esprit, au courage et à la bravoure de ceux et celles qui ont servi leur pays et défendu leur terre dans la lutte pour le Canada.

La plinthe centrale en granite brut évoque la rudesse des terres dans les années 1800 et le mont rocheux de la Colline du Parlement qui se trouve à proximité. Les deux pièces

en granite en forme de bateau illustrent le théâtre maritime de la guerre et rappellent les arches gothiques des édifices du Parlement. Au-dessus des trois plinthes, sept statues de bronze, chacune mesurant environ deux mètres de haut, représentent les combattants clés qui ont uni leurs forces pour arrêter l'invasion américaine : un combattant métis mettant le feu à un canon ; une femme qui applique un pansement sur le bras d'un Voltigeur ; un marin de la Marine royale tirant une corde ; un guerrier membre des Premières Nations pointant du doigt ; un milicien canadien qui lève le bras en signe de triomphe et un membre d'un régiment de l'Armée britannique, plus précisément le Royal Newfoundland Regiment, qui tire avec son mousquet.

Le Monument, intitulé *Triomphe grâce à la diversité*, est l'œuvre de la sculptrice torontoise Adrienne Alison<sup>52</sup>.

Je ne suis pas sûr que l'interprétation figurant au communiqué frappe les spectateurs qui s'arrêtent devant le monument, car ils semblent apprécier l'œuvre pour son accessibilité ludique plus que pour autre chose.

La remarque sur la ligne de vue directe entre les trois ensembles, c'est-à-dire le monument aux morts des guerres mondiales et de la Guerre de Corée, et ceux des « valeureux » héros militaires canadiens de toutes les époques, y compris la Guerre de 1812, est intéressante. Si le grand monument érigé il y a déjà longtemps et commémorant à l'origine les sacrifices de 14-18 n'est pas controversé, si celui de 1812 l'est certainement, la série des Valeureux mérite un rappel. Elle fut l'initiative du sénateur et ancien magnat de la presse Hamilton Southam à la fin de 2002, qui réussit à convaincre en 2003 le gouvernement libéral de Jean Chrétien de financer l'affaire<sup>53</sup>. Ironiquement, les statues ne furent prêtes qu'à l'automne 2006, après l'élection du premier gouvernement Harper, qui les a donc inaugurées. Une initiative à l'origine non gouvernementale peut donc produire des effets de propagande très semblables à l'action du gouvernement. On constate également que les moyens anciens, médailles comme monuments de pierre, peuvent être repris d'une époque à l'autre. Finalement, il semble que la commémoration se pratique sous des gouvernements libéraux et conservateurs.

Du reste, à Ottawa, depuis deux décennies environ, un actif lobby pro-histoire militaire s'est mis en place, dont le Musée canadien de la Guerre, ouvert en 2005 mais dont la genèse remonte à la décennie précédente, est la principale réalisation. Le Parti conservateur de Stephen Harper semblait très sensible à ce lobby, plus que les Libéraux, et il réagissait plus sympathiquement et plus rapidement que les gouvernements libéraux à des initiatives venant de personnes partageant l'idéal de fierté militaire. La propagande est ici inséparable du contexte politique.

Propagande ? Dans certains milieux canadiens, et québécois encore plus, l'on considère que l'effort commémoratif du gouvernement de Stephen Harper, dont 1812 est le plus étonnant, mais qui n'est pas le seul – on se rappellera la tentative avortée de commémorer la fin de la Guerre de

Conquête<sup>54</sup> –, que cet effort donc est de la propagande conservatrice. Je ne veux pas dire qu'il ne s'agit pas aussi de cela ; mais ce qu'il ne faudrait pas perdre de vue, c'est que l'on est devant une vogue répandue dans tous les pays occidentaux, vogue notée par les historiens comme Pierre Nora. Petit fait intéressant, Nora a remarqué qu'« en France, la commémoration est de gauche, au point de faire paraître les manifestations commémoratives de droite comme des contre-commémorations<sup>55</sup> », ce qui n'est certes pas la perception dominante au Canada et encore moins au Québec<sup>56</sup>, où l'on pourrait écrire exactement le contraire.

Aux fins d'incarner le patriotisme, selon un reportage de La Presse canadienne, le ministère du Patrimoine canadien disposait d'une enveloppe de 28 millions de dollars<sup>57</sup>. Lors de l'annonce officielle, l'argumentaire d'appui remis à la presse le 12 octobre 2011 (appelé « fiche d'information » par les spécialistes des communications) justifiait la commémoration en invoquant notamment la prétention que le « Canada n'existerait pas si l'invasion américaine survenue de 1812 à 1814 n'avait pas été repoussée », que la « Guerre de 1812 a jeté les bases de la Confédération » et que si la guerre s'était terminée autrement, « l'identité francophone du Québec n'existerait pas et l'histoire des peuples autochtones du Canada aurait été profondément transformée ». On y ajoute évidemment des couplets sur la complicité anglophones, francophones et autochtones, sur les héros, sur le lignage des unités de l'armée canadienne<sup>58</sup>, etc.

La mention du lignage est intéressante, puisqu'*a priori* toutes les unités de la Guerre de 1812 étaient des unités britanniques, même les unités locales, car les unités d'aujourd'hui de l'Armée canadienne trouvent leurs antécédents dans la Loi sur la milice de 1855, loi votée, on l'a dit, par l'Assemblée du Canada-Uni. En dépit du fait qu'il n'y a pas de liens génériques entre les unités pré-1855 et l'Armée canadienne d'aujourd'hui, les honneurs de batailles, des inscriptions sur les drapeaux régimentaires, sont maintenant assumés par des unités canadiennes en service. Si Graves était un partisan de ce transfert (voir son « idiotic *fiat* » cité plus haut), l'interprétation que donnaient les historiens les plus éminents semblait aller dans le sens d'un hiatus entre l'avant et l'après 1855<sup>59</sup>. Cette manière d'inventer de la mémoire en fouillant dans l'histoire, pour donner aux générations qui viennent une apologie, une glorification, une vanité, une fanfare, une apothéose<sup>60</sup>, n'est pas nouvelle, mais l'engagement du gouvernement Harper a donné une grande ampleur à une commémoration qui aurait été sans cela bien plus modeste.

Au Québec, la commémoration de 1812 a suscité beaucoup de critiques. Le justificatif de la protection du français, répété par le ministre John Moore à l'occasion d'une tournée lançant la commémoration, qui fut aussi une tournée politique générale à la mi-juin 2012<sup>61</sup>, y a été reçu plus que froidement<sup>62</sup>. Par exemple, Jonathan Livernois, un critique informé,

dénonce la convocation par les Conservateurs d'un proto-multiculturalisme et une défense du français imaginaire pour damer le pion à Pierre Elliott Trudeau, mais rappelle aussi que Louis-Joseph Papineau fut à l'époque un capitaine de milice qui fit son devoir en escortant des prisonniers américains durant la Guerre de 1812<sup>63</sup>.

Propagande conservatrice donc? Certes, mais il y a autre chose, ne serait-ce que parce que le gouvernement Harper se sent obligé d'invoquer le multiculturalisme cher aux Libéraux, et parce que le phénomène commémoratif, instrumentalisé ou non par le politique<sup>64</sup>, a une existence autonome. Il faut revenir ici à Pierre Nora, qui voit dans l'appropriation de la mémoire des ressorts profonds, se traduisant par des initiatives locales plus ou moins encadrées par les pouvoirs<sup>65</sup>, qui trouvent alors une occasion de « fêter » qui sied à leur peinture politique. Ce qui doit également nous rappeler que les commémorations n'ont pas pour objectif unique de commémorer, mais de distraire (Benjamin), car le public apprécie souvent ce genre d'événements, quoi que l'on en pense<sup>66</sup>. Nora écrit aussi que

[L]a commémoration proprement nationale et civique a sombré, elle, dans le politique. À cela une raison majeure: plus un seul événement, depuis la guerre [de 1939-1945], n'est intégrable de plein droit à une mémoire nationale unitaire. [...] La politisation de la commémoration, partiellement responsable de la prolifération, a transformé, en fait, le système tout entier: elle l'a laïcisé, démocratisé, elle l'a rapproché de la manifestation. Conséquence double et de sens inverse: d'un côté, le code et la signification de la commémoration sont passés aux mains des groupes particuliers, partis, syndicats et associations, avec tous les conflits internes et les contestations inévitables qu'ils supposent dans l'organisation de la cérémonie elle-même, tout détail engageant la signification d'ensemble; de l'autre, au contraire, la manifestation nationale est devenue moins l'expression militante de l'unité d'un groupe que l'unité conflictuelle de tous les groupes, à l'intérieur de la démocratie<sup>67</sup>.

Pour reprendre l'exemple ci-haut, l'unité des élites traditionnelles coalisées autour de la distribution de médailles en 1848 a laissé place à la fragmentation contestataire autour du projet d'un parti politique arrivé au pouvoir quelque deux cents ans après 1812-1814.

La commande d'un ensemble statuaire en bonne position devant les édifices du parlement (alors que les monuments aux morts des guerres mondiales sont en dehors du périmètre de la colline parlementaire), le changement de nom de la Promenade des Outaouais en Promenade Sir John-A. MacDonald et la récente controverse sur l'érection d'un monument aux victimes du communisme entre les édifices de la Cour suprême et de Bibliothèque et Archives Canada, correspondent bien à l'idée de régler un compte idéologique historique avec la « gauche », c'est-à-dire le Parti libéral du Canada. Mais ne trouve-t-on pas une statue de Wilfrid Laurier, également bien placée à l'extrême est de la colline parlementaire, en vis-à-vis du Château Laurier, le plus célèbre hôtel de la ville d'Ottawa?

La commémoration est une maladie politique contagieuse. Si j'étais psy, je dirais que le canon de la barque du monument conservateur dont j'ai parlé plus haut pointe sur la statue de Wilfrid Laurier, à seulement quelques dizaines de mètres, et sur l'hôtel, à quelques encablures...

\* \* \*

Il serait donc exagéré de lier entièrement la production de monnaies, de médailles et de timbres sur la Guerre 1812 *et cetera* au seul effort de propagande du gouvernement Harper. De fait, l'habitude de commémorer cet événement existe depuis longtemps au Canada. Elle est passée par au moins trois phases : la première marquant la disparition des participants, la seconde, la fixation monumentale du souvenir à l'époque du centenaire ou un peu avant, la dernière une célébration plus « distraite », moins digne, plus visible, bruyante, cela étant peut-être nécessaire pour pallier l'oubli.

Finalement, il ne faut surtout pas négliger un fait de structure : entre la phase deux et la phase trois de Pierre Nora, nous sommes entrés dans l'ère des commémorations, avec laquelle nous n'en finirons pas de sitôt, et ce peu importe qui forme le gouvernement à Ottawa car, soyons-en bien assurés, des groupes extérieurs au gouvernement et aux partis politiques réussiront à imposer leur appétit commémorant. C'est d'autant plus facile que depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle les technologies permettent l'expression commémorative de tant de manières que l'on voit mal comment un État sensible à l'opinion publique pourrait s'y opposer. Quand bien même l'on n'eut pas frappé de médailles en 1848, on n'aurait pu s'éviter la contemplation du chromo de Kelly au tournant du siècle, alors que des sociétés historiques locales multipliaient l'érection de monuments à 1812, avec l'assistance financière des gouvernements certes, mais rien qu'une assistance. Et il existe plusieurs Donald Graves, non ? Les gouvernements ne peuvent canaliser tant d'énergie commémorative disposant de tant de moyens d'expression.

Propagande aussi, mais sans omettre que cela n'a rien de neuf, et ne doit pas masquer ce qui en revanche relève d'un changement de mentalité récent. Le phénomène commémoratif s'explique par un ensemble de facteurs, dont la politique partisane n'est pas l'explication suffisante ni unique ; d'autres facteurs travaillant les sociétés modernes sont à l'œuvre.

L'on rencontre aussi dans la commémoration grandiose du gouvernement Harper un effort de « nation-mémoire », pour reprendre à mon compte une autre conceptualisation de Nora, qui passerait selon lui par cinq types – mémoire féodale, mémoire État, mémoire nation, mémoire citoyen et mémoire patrimoine – pouvant s'exprimer selon les pays par la remontée des refoulés (par exemple, la question de l'acceptation du Parti



nazi par la masse des Allemands après 1933) ou le ralliement minimal sur des valeurs refuges comme le sentiment d'appartenance<sup>68</sup>, ici le cas d'un passé militaire présenté comme glorieux, consensuel et fondateur d'une nation canadienne toujours en mal d'existence. En un sens, le projet de fierté conservateur s'oppose moins au projet multiculturel des Libéraux fédéraux qu'il en constitue une variation opportuniste. L'intention commémorative a pris un style politiquement coloré, l'événement a été amplifié, certes, mais la nature du message laisse songeur sur la capacité d'un parti à contrôler l'acte commémoratif.

À voir les touristes prendre plaisir à photographier leurs enfants sur la chaloupe de béton devant le complexe parlementaire, on pourrait croire que les histoires de pirates s'incarneront plus facilement dans l'imagination des petits et grands, sans traumatiser grand monde avec une quelconque apologie de la guerre. C'est peut-être le legs le plus appliqué à durer.

#### NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Cet article trouve son origine dans une idée de Jean-Noël Grandhomme, professeur à l'Université de Lorraine à Nancy, de comparer les mémoires de 1812 en France et au Canada. L'idée de chercher dans la correspondance de l'adjudant-général m'est cependant venue en relisant un livre de Roch Legault, professeur au Collège militaire royal de Kingston. Qu'ils soient ici remerciés, ainsi que les deux évaluateurs anonymes.
2. Pierre Nora, « Entre Mémoire et Histoire : la problématique des lieux », dans Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire, Vol. 1*, Paris, Éditions Gallimard, coll. « Quarto », 1997, p. 29.
3. *Ibid.*
4. Krzysztof Pomian, « Les archives : du trésor des chartes au Caran », dans Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire, Vol. 3*, Paris, Éditions Gallimard, coll. « Quarto », p. 3099-4067.
5. Pierre Nora, « L'ère de la commémoration », dans Pierre Nora (dir.), *Ibid.*, p. 4687-4719.
6. *Ibid.*, p. 4703.
7. Walter Benjamin, « L'œuvre d'art à l'époque de sa reproduction mécanique », dans *Écrits français*, éd. de Jean-Maurice Monnoyer, Paris, Éditions Gallimard, coll. « Folio / Essais », 2006, p. 184.
8. Autre texte de Walter Benjamin, aussi de 1936, complément du précédent : « Le Narrateur. Réflexions à propos de l'œuvre de Nicolas Leskov », dans *Ibid.*, p. 277.
9. Fragment d'une variante de « L'œuvre d'art à l'époque de sa reproduction mécanique », *op. cit.*, p. 230.
10. H. Lawrence Swinburne et Charles Francis Atkinson, « Medal », *Encyclopædia Britannica*, 11<sup>e</sup> éd., Cambridge, Cambridge University Press, 1911, vol. XVIII, p. 1 ; « La frappe à la presse », Christian Aubin, « Une histoire de la monnaie », Centre de recherche sur l'intégration économique et financière, Faculté de Sciences économiques, Université de Poitiers ; articles Wikipédia français

« Famille Monneron » et « Frappe au levier » ; article Wikipedia anglais « Dietrich Uhlhorn » [consultés le 16 avril 2015].

11. Ce paragraphe repose sur la compilation et les commentaires de L.L. Gordon, *British Battles and Medals*, 5<sup>e</sup> éd. rev. par Edward C. Joslin, Londres, Spink and Son, 1979 (1<sup>ère</sup> éd. 1947), p. 1-49, en particulier les p. 3 et 49.
12. Étienne François, « La Warburg » et Hagen Schulze, « Napoléon », dans Étienne François et Hagen Schulze, *Mémoires allemandes*, Paris, Éditions Gallimard, coll. « Bibliothèque illustrée des histoires », 1999, p. 145-146, 148 et 208.
13. Prospectus de l'édition de 1830-1832 citée par Joël Schmidt dans son édition du *Mémorial de Sainte-Hélène*, tome 1, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points », 1999, p. 38-39.
14. Jean-Roch Coignet, *Les cahiers du capitaine Coignet*, éd. établie par Jean Mistler, Paris, Le Cercle du nouveau livre d'histoire, 1968 (1<sup>ère</sup> éd. 1851), p. 40, 119, 133, 150-152, 176, 181, 219 et 353-354.
15. Comme le précisait un commentateur, l'intention de commémorer toutes les grandes batailles ou campagnes de la Révolution ne fut jamais réalisée, puisqu'aucune campagne d'avant 1801 ne fut ajoutée à la liste des actions commémorées. Voir Arthur Jocelyn, *Awards of honour: the orders, decorations, medals and awards of Great Britain & the Commonwealth from Edward III to Elizabeth II*, Londres, Adam and Charles Black, 1956, p. 152.
16. Les informations précédentes proviennent de J. MacKay Hitsman, *The Incredible War of 1812: A Military History*, éd. mise à jour par Donald Graves, Toronto, Robin Brass Studio, 1999 (éd. orig. 1965), appendice B, p. 313-314 ; George F.G. Stanley, *La guerre de 1812: les opérations terrestres*, trad. française de Marguerite MacDonald, Montréal, Trécaré, 1984, appendice I, p. 421-424 et 426.
17. Le premier adjutant-général pour la milice du Canada-Est avait ses bureaux à Montréal. À peu près au moment où Taché est remplacé par de Salaberry à la tête de l'administration de la milice du Canada-Est, le bureau est déménagé à Toronto, plus tard à Québec, finalement à Ottawa.
18. La correspondance du ministère de la Milice de cette époque jusqu'à la Première Guerre mondiale inclusivement est regroupée dans le fonds RG9 de Bibliothèque et Archives Canada [ci-après BAC]. Les lettres sont classées par ordre chronologique selon la date indiquée par l'expéditeur. Voir ici BAC, RG9-I-C-1, vol. 4. Pour une missive semblable au Canada-Ouest, voir la lettre de l'ex-capitaine Schofield de la milice provinciale du Haut-Canada à l'adjutant-général du Canada-Ouest du 19 septembre 1847 dans BAC, RG9-I-C-1, vol. 52.
19. *Debates of the Legislative Assembly of the United Canada*, reconstitution sous la direction d'Elizabeth Gibbs, Montréal, Centre d'études du Québec (Université Concordia) et Centre de recherche en histoire économique du Canada français (École des Hautes Études commerciales), 1970, dactylographié, p. 51-52, 165 et 247.
20. BAC, RG9-I-C-1, vol. 52. Une autre demande pour un homme qui signe d'une croix est celle de W. Morris pour le sergent Marcel Morency adressée à de Salaberry le 9 décembre 1850 (BAC, RG9-I-C-1, vol. 8). Il est surprenant qu'un sergent soit incapable de signer.
21. BAC, RG9-I-C-1, vol. 52, 1<sup>er</sup> novembre 1847.
22. BAC, RG9-I-C-1, vol. 4, certificat du 24 septembre 1847 pour Pierre Picher (sic) et lettre et certificat du 2 novembre 1847 pour Antoine Bélinge.

23. Bernard Andrès et Patricia Willemin-Andrès, *La guerre de 1812: Journal de Jacques Viger*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2012, 156 p.
24. BAC, RG9-I-C-1, vol. 9, 23 mai 1851.
25. BAC, RG9-I-C-1, vol. 61, lettre de Mackenzie à l'adjudant-général du 12 juillet 1854 (trad. libre). Le long article du *Dictionnaire biographique du Canada, volume IX* sur Mackenzie ne mentionne pas son rang dans la milice.
26. Question que posait George F.G. Stanley, *op. cit.*, appendice I, p. 425.
27. BAC, RG9-I-C-1, nouvelle demande de Piché du 22 décembre 1847 pour la médaille avec la barrette « Crysler's Farm ».
28. BAC, RG9-I-C-1, vol. 7, 16 août 1849, avec la marque en guise de signature. Mais Piché n'a toujours pas reçu sa médaille le 9 juin 1850 (*Ibid.*, vol. 8). Sur la réception des médailles pour Châteauguay, voir Michelle Guitard, *Histoire sociale des miliciens de la bataille de la Châteauguay*, Ottawa, Parcs Canada, 1983, p. 94.
29. BAC, RG9-I-C-1, vol. 8, 9 décembre 1850, une lettre bilingue. Décidément, Boucherville représente l'élite canadienne-française de l'avenir!
30. BAC, RG9-I-C-1, vol. 8, lettre de A.C. Taschereau à « Mon cher de Salaberry » du 2 octobre 1850. Taschereau y promet un rapport plus complet au sujet de cette distribution, rapport qui ne semble pas figurer dans BAC, RG9-I-C-1. Ce lieutenant-colonel de Salaberry est le fils du lieutenant-colonel « héros » de Châteauguay. Il ne faut donc pas confondre père et fils. Sur le fils, voir Jean-Pierre Gagnon, « Salaberry (Irumberry de Salaberry), Melchior-Alphonse de », dans Frances G. Halpenny et Jean Hamelin (dir.), *Dictionnaire biographique du Canada, volume IX, de 1861 à 1870*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1977, p. 771-772.
31. Par exemple: demande du 31 décembre 1850 en anglais à l'adjudant-général du Canada-Ouest au nom d'Isaac Parent, qui signe d'une marque (BAC, RG9-I-C-1, vol. 56); demandes aussi en anglais du sergent Louis Langevin à l'adjudant-général de Salaberry du 1<sup>er</sup> septembre 1849 (BAC, RG9-I-C-1, vol. 7), et demande de J. Horan, Esq., au nom de Louis Pelletier du 25 mars 1850 (*Ibid.*, vol. 8); en français, de Régis Langevin le 4 avril 1850 (*ibid.*, vol. 8); demande en français de E.J. Pacaud pour Charles Burke du 1<sup>er</sup> février 1851 (*Ibid.*, vol. 9); demande de Louis Bélanger, lieutenant-colonel du 3<sup>e</sup> Bataillon de Terrebonne au nom de Pierre Aumond dit Francœur du 26 juillet 1852 (*Ibid.*, vol. 10); demande en anglais de Daniel de Hertel au nom du sergent John Grant, 27 juin 1853 (*Ibid.*, vol. 11). Voir également la demande de Pacaud pour Villeneuve du 23 mai 1851 mentionnée plus haut.
32. BAC, RG9-I-C-1, vol. 8.
33. BAC, RG9-I-C-1, vol. 11, lettre adressée de Saint-Norbert, comté d'Arthabaska le 30 octobre 1853. La lettre est écrite en français d'une belle main, peut-être par quelqu'un qui écrit pour Sharp, mais qui sait accorder le participe passé avec l'auxiliaire avoir. Ici et plus haut, j'ai laissé le double « s » sous sa forme d'époque, «*js*».
34. Ce n'est d'ailleurs pas l'unique lettre du genre. Ainsi, John B. Gadiva, ancien des Voltigeurs canadiens, écrivant de Fort Garry le 9 février 1853: « I therefore most humbly and respectfully solicit, that Her Majesty bounty may equally be extended to me with respect to the land; and if it were possible that a pecuniary

gratification would be extended to me it would be more acceptable in lieu of land as I am at such immense [sic] distance from Canada». Voir BAC, RG9-I-C-1, vol. 11.

35. Edwin Bale, «Process», *Encyclopædia Britannica*, 11<sup>e</sup> éd., Cambridge, Cambridge University Press, 1911, vol. XXII, p. 408-414; «Chromolithography», article du Wikipedia anglais [consulté le 16 avril 2015]. Je date l'usage des mots français avec *Le Robert*, 2<sup>e</sup> éd., 1988 et des mots anglais avec *The Oxford English Dictionary*, 2<sup>e</sup> éd., 1989.
36. Mark Zuehlke, *For Honour's Sake: The War of 1812 and the Brokering of an Uneasy Peace*, Alfred A. Knopf Canada, 2006, illustration face à la p. 226.
37. Pratique notée depuis longtemps. Voir ce qu'en disait déjà Charles Péguy dans un texte posthume écrit en 1913: «Clio, Dialogue de l'histoire et de l'âme païenne», *Œuvres en prose complètes III*, éd. établie par Robert Burac, Paris, Éditions Gallimard, coll. «La Pléiade», 1992, notamment les p. 1058-1059.
38. Il y aurait donc une «contre-histoire» des commémorations à faire, si l'on pouvait s'assurer de la transmission des textes. La difficulté est grande en ce qui concerne une guerre comme celle de 1812 dans les Canadas. Je renvoie encore ici à l'article de Ilene McKenna dans le présent dossier.
39. Ce premier monument a été endommagé par une explosion en 1840. L'auteur présumé de l'attentat était Benjamin Lett, agitateur anti-britannique suspecté de plusieurs attentats entre 1838 et 1841. Voir Allan J. MacDonald, «Lett, Benjamin», dans Frances G. Halpenny et Jean Hamelin (dir.), *Dictionnaire biographique du Canada, volume VIII*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1985, p. 555-556.
40. Voir les lettres à l'adjudant-général du Canada-Ouest de trois commandants de la milice sédentaire, les lieutenants-colonels Kearnes (16 janvier 1854), Flager (24 janvier) et Martin (mars 1854) dans BAC, RG9-I-C-1, vol. 61.
41. Donald E. Graves, *Field of Glory: The Battle of Crysler's Farm, 1813*, Toronto, Robin Brass Studio, 1999, p. 339-340. Il s'agit d'un obélisque, forme canonique de la commémoration des hauts faits militaires s'il en est. On y lit l'inscription suivante: «In honour of the brave men who fought and fell in the victory of Crysler's Farm on the 11th November 1813 – The monument was erected by the Canadian parliament, 1895». Originellement placé sur la ferme, le monument a dû être déménagé en 1958 lorsque la nouvelle voie maritime du Saint-Laurent inonda le site. Il est aujourd'hui à l'Upper Canada Village à Morrisburg, Ontario.
42. *Ibid.*, p. 340-341.
43. Les Archives de l'Ontario ont préparé une page sur les mémoriaux liés aux activités commémoratives de la Lundy's Lane Historical Association: [www.archives.gov.on.ca/en/explore/online/1812/memorials.aspx](http://www.archives.gov.on.ca/en/explore/online/1812/memorials.aspx).
44. Roch Legault, *Une élite en déroute: les militaires canadiens après la Conquête*, Montréal, Athéna éditions, 2003, p. 154-159.
45. Donald E. Graves, *op. cit.*, p. 376. 1855 est l'année où l'on réforme la vieille milice sédentaire pour la remplacer de fait par une milice volontaire, créant ainsi des unités canadiennes de par la volonté d'un gouvernement responsable proprement canadien, puisque la loi en question est une loi du Canada-

- Uni. D'où la logique de la décision du ministère de la Défense des années 1960. Les deux points de vue peuvent bien sûr se défendre, et jusqu'au gouvernement de Stephen Harper exclu, ce fut celle du ministère qui prévalut... Aujourd'hui, comme Graves l'avait souhaité en 1999, des unités canadiennes existantes perpétuent les honneurs de guerre de 1812-1814.
46. Donald E. Graves, «The war that saved Canada», *Legion Magazine*, vol. 87, n° 1, janvier-février 2012, p. 20-31 ; *idem*, «The war that saved Canada», *Legion Magazine*, vol. 87, n° 3, mai-juin 2012, p. 16-21 ; *idem*, «The war that saved Canada», *Legion Magazine*, vol. 87, n° 4, juillet-août 2012, p. 24-27.
  47. Sur le site de la Monnaie royale canadienne, on lisait que le motif du dollar en argent fin commémorant 1812 représente « un sergent britannique, un voltigeur canadien et un guerrier iroquois, unis par une même volonté de défendre les colonies ». Le site de la Monnaie ([mint.ca](http://mint.ca)) change souvent, question de mettre en marché des plus récentes émissions, mais on peut se faire une idée de l'ampleur du programme pour 1812 en en tapant « 1812 » dans la zone de recherche.
  48. Cinquante-sept, selon la Commission de toponymie du Québec ([toponymie.gouv.qc.ca](http://toponymie.gouv.qc.ca)).
  49. Question soulevée avec beaucoup de doigté par Michelle Guitard dans son article sur « Irumberry de Salaberry, Charles Michel d' », dans Frances G. Halpenny et Jean Hamelin (dir.), *Dictionnaire biographique du Canada, volume IX, de 1861 à 1870*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1987, p. 379.
  50. Voir le *Répertoire du patrimoine culturel du Québec* : [patrimoine-culturel.gouv.qc.ca](http://patrimoine-culturel.gouv.qc.ca).
  51. Sur le site de la Société canadienne des postes en juin 2015.
  52. Communiqué de presse officiel du 6 novembre 2014. Les Valeureux sont des monuments de bronze situés non loin et représentant quatorze héros militaires canadiens (neuf bustes et cinq statues pleine grandeur), dont trois de la Guerre de 1812 (Brock, Salaberry et Secord). Il y a donc redondance.
  53. La ministre libérale Sheila Copps, connue pour son nationalisme canadien voyant, a été félicitée par le Sénat pour la subvention accordée à ce projet. Voir *Débats du Sénat, compte rendu officiel*, 18 septembre 2003, p. 1839.
  54. Sur cet avortement, je me permets de renvoyer à mon livre *Plaines d'Abraham : essai sur l'égo-mémoire des Québécois*, Montréal, Athéna éditions, 2009, 250 p.
  55. Pierre Nora, « L'ère de la commémoration », *loc. cit.*, p. 4707.
  56. Par exemple, Gilles Laporte, « Une émeute contre la conscription en 1812 », *Le Devoir*, 18 juin 2012, p. A7.
  57. Au moment de terminer la première mouture de cet article (16 avril 2015), le communiqué officiel n'était plus accessible à partir des sites internet du Gouvernement du Canada. Mais on le trouve sur le site de la Canadian Commercial Newswire Industry : [www.newswire.ca](http://www.newswire.ca) ; l'article de Jennifer Ditchburn, « Guerre de 1812 : les conservateurs veulent "incarner le patriotisme" », est en ligne sur le site de *La Presse*, mais dans une version qui n'est pas celle de ma première lecture du 17 octobre 2011 ! L'Internet est un défi archivistique non résolu ! Notons que l'information sur l'annonce avait été « coulée » un mois auparavant par le cabinet du ministre (« Le bicentenaire de la guerre de 1812 au programme des conservateurs », *Le Devoir*, 13 septembre 2011, p. A2).

58. «Des honneurs de la Guerre de 1812 présentés à des unités de l'Armée canadienne», *La Feuille d'érable* [journal bihebdomadaire des Forces armées canadiennes], vol. 15, n° 9, octobre 2012, p. 12.
59. Desmond Morton parle du «précédent» de 1855 (*Histoire militaire du Canada*, 2<sup>e</sup> éd. française, Montréal, Athéna éditions, 2009, p. 99), en ce que ce fut la première loi militaire votée par des parlementaires d'un gouvernement canadien responsable créant des unités de réserve canadiennes. C.P. Stacey, écrit d'ailleurs que «[l]a petite force de volontaires, créée par la Loi de la milice de 1855, est à l'origine immédiate de la milice de l'Armée canadienne d'aujourd'hui. Les unités de l'ancienne milice sédentaire, dont la plupart n'existaient que sur le papier, n'ont pas été gardées dans notre organisation militaire actuelle» (*L'histoire militaire à l'intention des étudiants canadiens*, 6<sup>e</sup> éd., 4<sup>e</sup> révision, Ottawa, Quartier général des forces canadiennes, s.d. mais circa 1970, p. 13).
60. Charles Péguy, *loc. cit.*, p. 1136. Je paraphrase. Péguy s'est opposé à ce genre de manipulation dans un texte écrit en 1897: «c'est le premier droit des morts que leur mémoire ne soit point faussée pour servir de moyen plus commode à des fins qui leur sont étrangères». Voir «Ébauche d'une étude sur Vigny», *Œuvres complètes I*, éd. de Robert Burac, Paris, Éditions Gallimard, coll. «Bibliothèque de la Pléiade», 1987, p. 32-33.
61. Hélène Buzzetti, «La guerre de 1812 a permis de protéger le français, dit Moore», *Le Devoir*, 13 juin 2012, p. A2.
62. Voir surtout les entrevues des historiens Jacques Lacoursière et Donald Fyson, qui sont des réactions à la déclaration Moore dans *Le Devoir* des 14 et 19 juin 2012, respectivement p. A4 et A1 & A8.
63. Jonathan Livernois, «1812, année érotique», *Liberté*, n° 297, automne 2012, p. 21-23.
64. Rien de neuf. Sous un autre gouvernement conservateur, celui de Robert Borden, une affiche de recrutement s'adressait ainsi aux Canadiens français: «Reformez les Régiments de Voltigeurs de Salaberry». Voir le site du Musée canadien de la Guerre qui présente une exposition virtuelle d'affiches de la Première Guerre mondiale: museedelaguerre.ca.
65. Nora va même jusqu'à en dire qu'il se trouve là «la subversion et le délitement du modèle classique de la commémoration nationale», car l'initiative et l'intention n'appartiennent plus en exclusivité à un ordre, une hiérarchie, un pouvoir. Voir Pierre Nora, «L'ère de la commémoration», *loc. cit.*, p. 4692-4693.
66. Philippe Muray a noté avec désapprobation le phénomène dans une série d'articles publiés en 1998 dans la *Revue des deux mondes*, repris en volumes aux Belles Lettres en 1999-2000 et par Gallimard en 2007. Voir en particulier l'article de novembre 1999: «[d]ans sa hâte à tout se réapproprier et resacraliser, le festivocrate efface l'Histoire et réécrit le passé», dans *Après l'histoire*, Paris, Éditions Gallimard, coll. «Tel», 2007, p. 605.
67. *Ibid.*, p. 4694.
68. Pierre Nora, «La nation-mémoire», dans Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, Vol. 2, Paris, Éditions Gallimard, coll. «Quarto», p. 2209-2210.